L'intersyndicale nationale appelle à une nouvelle Grande journée le jeudi 23 mars 2023. Cette fois; vu la situation et la crise démocratique provoquées par le passage en force du gouvernement, les taux de grève et la participation dans les manifestations devront être encore plus importants !

PRÉAMBULE A NOTRE CONSTITUTION : ***« La loi est l'expression de la volonté générale »***

A l'Assemblée nationale, l'article 47,1 a d'entrée été utilisé pour limiter drastiquement la durée des débats. C'est constitutionnel. Puis le gouvernement a été chercher les articles 44,3 et consorts pour empêcher au sénat l'examen des amendements qui ne seraient pas déposés par le gouvernement... C'est constitutionnel. Et au final, parce que nous avons un gouvernement qui ne supporte même pas l'idée que la démocratie puisse s'exprimer si cela doit les faire perdre, le 49,3 est venu couronner le tout. C'est constitutionnel.

Sauf qu'il y a une incohérence à ne se servir de la constitution que pour en retenir les articles qui limitent drastiquement l'exercice démocratique, car dans la même constitution est gravée dans le marbre le fait de la démocratie sociale (les syndicats sont bien plus légitime de par leurs résultats aux élections professionnelles que n'importe quel parti politique); c'est un garde fou incontournable de toute démocratie. Lorsque l'ensemble des organisations syndicales est unie comme elle l'est pour refuser une réforme et qu'un mouvement de cette ampleur secoue le pays, tout gouvernement respectueux de la démocratie doit renoncer à l'imposer. "*Ce n'est pas la rue qui gouverne*" aime à marteler tous ceux qui mettent en avant la constitution uniquement lorsqu'elle les arrange. Et là, il y a un vrai tour de passe passe pour museler tous les mécanismes prévues par la constitution pour encadrer la démocratie parlementaire et rappeler que la loi doit aussi être l'expression de la volonté générale.

Après avoir ignoré pendant deux mois un mouvement social d'ampleur historique, martelant que la légitimité du texte se trouvait au Parlement, la journée d'hier a démontré qu'à l'Assemblée non plus, la réforme brutale MACRON/BORNE n'était pas majoritaire.

C'est bien ce garde fou démocratique qu'incarne le fait syndical qui a fait prendre conscience à certains députés que cette réforme ne pouvait être imposée dans ces conditions de rejet aussi massif attesté par les grandes journées de mobilisation jamais vues depuis plus de 30 ans. Ce gouvernement espère t il le chaos pour qu'enfin le mouvement ne soit plus aussi populaire ? Ce pari est irresponsable. Nous condamnons la violence, mais par contre notre détermination doit être

encore plus forte ! Nous ne pouvons donc à ce jour nous contenter d'une bien hypothétique réussite de la motion de censure (A moins que la bêtise de ce gouvernement -qui ne cesse de taper sur les LR- ne fasse pour le coup aboutir la motion de censure).

La légitimité est pour l'instant toujours du côté du mouvement social, du côté du monde du travail, du côté des grévistes qui depuis des semaines œuvrent et agissent pour le bien commun et non pour l'appétit et les demandes des profiteurs du CAC 40.

LA MOBILISATION ACCOMPAGNEE DE BLOCAGES EST PLUS QUE JAMAIS LÉGITIME ET A L'ORDRE DU JOUR POUR FAIRE PLIER CE GOUVERNEMENT MINORITAIRE ET OBTENIR LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DE CETTE REFORME.

La condamnation sans appel de l'utilisation d'articles de la constitution pour nier la démocratie sociale doit être également condamnée très fermement lors de la prochaine grande manifestation unitaire et intersyndicale du jeudi 23 mars.

Nous appelons tous les collègues à vraiment faire l'effort d'être en grève et de venir à la grande manifestation du 23 mars, pour le retrait de cette réforme et la condamnation de ce passage en force.

PS: Dans le contexte extrêmement particulier que nous connaissons et vu la faiblesse totale de ce gouvernement, le mouvement social peut aujourd'hui liquider cette réforme, comme cela s'est déjà produit en 2006 avec le CPE (qui avait

pourtant été voté). Il faut que la grève s'étende et que celles et ceux qui ne se sont pas encore mobilisés le fassent, dans tous les secteurs, aux finances publiques comme ailleurs.

Colonne de droite publique: En direct des sections
Public: Tracts Sections

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank